



---

## Contribution à la définition de la ville

---

**Amath Alioune COUNDOUL**

Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui Au Développement (GERAD),  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

[coundoul07@yahoo.fr](mailto:coundoul07@yahoo.fr)

&

**Pape Bacary KONE**

Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui Au Développement (GERAD),  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

[nekobaky@gmail.com](mailto:nekobaky@gmail.com)

&

**Alexis Souboine SAGNA**

Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui Au Développement GERAD,  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

[souboine@hotmail.fr](mailto:souboine@hotmail.fr)

**Résumé :** La ville, un espace complexe en perpétuelle mutation, a fait l'objet de nombreuses définitions. C'est un champ assez vaste qui intéresse à la fois les géographes, les économistes, les sociologues, etc. Cette pluralité des approches même si elle enrichie la notion de ville, complique d'avantage sa définition. C'est ainsi que l'objectif général de la présente recherche est de contribuer à la définition de la ville malgré les nombreuses controverses liées à sa dimension polysémique et transversale. A travers une revue littéraire pluridisciplinaire, nous avons parcouru plusieurs ouvrages qui ont apporté de précieuses informations et des éclairages sur les questions soulevées par le sujet. Il apparait que la ville ne saurait être la chasse gardée d'aucune discipline car, elle est perplexe et multidimensionnelle. Néanmoins, chaque école, discipline et structure a sa propre définition.

**Mots-clés :** Ville, rural, agglomération, géographie.

### Contribution to the definition of the town

**Abstract :** The city, a complex space in perpetual change, has been the subject of many definitions. It is a fairly vast field that interests geographers, economists, sociologists, etc. This plurality of approaches, even if it enriches the notion of city, further complicates its definition. Thus, the general objective of this research is to define the city despite its multiple controversies related to the polysemous and transversal dimension of the concept. Through a multidisciplinary literary review, we have gone through several works that have provided valuable information and insight into the questions raised by the subject. It appears that the city cannot be the preserve of any discipline because it is perplexing and multidimensional. Nevertheless, each school, discipline and structure has its own definition.

**Keywords:** City, rural, agglomeration, geography

## Introduction

La présente étude s'inscrit dans la suite logique de nos recherches antérieures (Coundoul. A-A., 2021) relatives au développement urbain, à l'urbanisation et aux politiques de la ville. Il apparaît, à travers ces études, que le concept ville est polysémique et s'apprécie sur plusieurs angles de vue. D'où l'importance de cette recherche qui est une contribution à la définition de la ville à l'image des travaux de Jean Remy et Liliane Voye Thnologie « La ville : vers une nouvelle définition ? » (1988), de Max Weber, «la ville » (2014).

L'analyse conceptuelle de Weber, sur la ville, s'appuie sur la capacité de cette dernière à polariser l'économie de son hinterland grâce à la mise en place d'un système économique visant à réguler la production, la consommation et bien sûr les échanges. Mais la ville aurait été bien au-delà de cette considération économique, une dimension politique en ce qu'elle représente souvent, dans l'histoire, comme une place fortifiée et une garnison militaire. En effet, la définition de la ville a fait l'objet de nombreuses controverses selon les approches. Si les démographes conçoivent la ville au regard de son poids démographique, les économistes, quant à eux, s'orientent vers la dynamique de ses activités économiques. D'autres avancent des considérations d'ordre esthétique voire ludique. Les tenants de ce courant de pensée soutiennent que la ville doit être réhabilitée comme un lieu d'épanouissement de l'homme, comme le lieu de son bien-être et de son épanouissement. Elle doit être douce (Bailly & Bourdeau-Lepage, 2011), aimable (Michelin, 2008 ; Théry, 2010), ou tout simplement plus humaine et plus apte à assurer le bonheur des hommes qui l'habitent. L'objectif général de la présente recherche est de contribuer à la définition de la ville malgré les nombreuses controverses liées à sa dimension polysémique et transversale. Ainsi, la difficulté de la définition de la ville et la diversité de ses qualificatifs sont autant de preuves du foisonnement actuel de la pensée urbaine et urbanistique mais aussi de l'intérêt des chercheurs et de la société pour l'objet qui constitue leur principal lieu de vie : la ville (Lise Bourdeau-Lepage, 2011).

Cependant, un regard sur le volume des productions géographiques portant sur la ville, nous permet d'admettre qu'elle est tardive et mesurée. Ainsi, (Montigny Gilles, 1992) rapporte les propos de géographes d'alors, déplorant la faiblesse du nombre d'études urbaines mais aussi celle des synthèses. En 1917, Vidal de la Blache (1917 : p.401-442) père fondateur de la géographie française a vu l'importance pour la discipline d'œuvrer sur la ville ; lui-même écrivait dans les annales un article sur les « Grandes agglomérations humaines », dans lequel il incite ses collègues à s'intéresser davantage aux

villes. Hélas, la revue emblématique n'y avait jamais consacré de rubrique spécifique. Finalement, la première génération n'est parue qu'en 1936 avec l'ouvrage de Pierre Lavedan, « La géographie des villes ». Durant les années 60-70, le champ urbain a donc pris une importance croissante dans la discipline même si la ville n'est toujours pas considérée comme un objet central. L'analyse que l'on peut tirer est que la ville a été davantage traitée en contenant qu'en contenu. Ces manquements doivent pousser les géographes à explorer davantage le champ urbain, très large, dont la ville qui constitue l'épine dorsale de cette étude.

## 1. Problématique

La notion de ville paraît à chacun de nous parfaitement claire mais on trébuche dès qu'il s'agit de donner une définition. Il y a si peu de points communs entre une station thermale et une ville minière, entre une grande capitale et une bourgade assoupie qu'on peine à trouver une définition générale. En d'autres termes, les hommes ne se regroupent pas aux mêmes fins alors que les systèmes économiques sont tellement différents qu'il existe des types et des séries de villes mais non à un concept précis de la ville. Qu'est-ce que la ville ? La réponse fut alors implacable « *On fera une sorte de vieux problème, tous plein d'angélisme* » Robert Ferra (1990), « *la ville n'est pas définissable* » René de Maximy (1993, p. 41-53), ou encore « *Pour retrouver la ville, oublions-la d'abord* » Michel Agier (1999, p.176). Serait-il inutile de s'interroger sur la ville ? Les définitions sont bien là, listant des caractères tout discutables.

Quand elle est définie comme une agglomération de populations et d'activités ou un ensemble contigu de structures bâties, on n'a pas tout à fait répondu à la question. On a décrit une apparence, sur laquelle il est possible de mettre tout le monde à peu près d'accord. Mais, au-delà de ce trompe d'œil, on n'a rien dit de la ville, de la manière dont elle apparaît, croît et décroît, de ce qui s'y passe et peut s'y passer, de ses modes de fonctionnement, de la façon dont on vit, travaille ou se divertit. Plus que cette pauvre apparence, ce qui importe est la richesse du sens de la ville (Bailly. A et al., 2011).

Ainsi, les résidents urbains, les chercheurs, les scientifiques, les urbanistes, chacun donne une définition à la ville. Chacun a en tête sa propre représentation de la ville, ce qui complique ce qui n'est déjà pas simple. Mais des lignes directrices organisent cette diversité, simplement parce que les hommes cohabitent, partagent une culture commune, communiquent, ce qui fait émerger à un moment donné, un certain nombre de représentations clés.

On peut cependant essayer de définir la ville comme un aspect extérieur, par un voyage urbain, qui n'est pas uniforme. Mais elle se définit dans chaque région par opposition avec celui de la campagne environnante : ici par existence de monuments, de hautes maisons, et de trottoirs, là par la présence d'un sanctuaire et de remparts. La définition est déjà plus délicate.

L'objectif général de la présente recherche est de contribuer à la définition de la ville malgré les nombreuses controverses liées à sa dimension polysémique et transversale.

La question de la recherche est la suivante: Comment peut-on définir la ville ? Nous émettons l'hypothèse que certes complexe, la ville est définissable mais selon les disciplines et les orientations (sociales, économiques, démographiques...) choisies.

## **2. Historique de la ville**

A l'origine, la création de la ville procède du regroupement de populations primitivement rurales, qui se réunissent pour défendre leur sécurité à travers une organisation militaire et administrative. Aux activités agricoles de la ville ancienne, s'ajoutent celles industrielles (lytique) et économiques. La forte concentration de la rente foncière dans des circuits monétaires de la ville, fait booster la fonction commerciale, le marché.

En effet, l'avènement des villes remonte depuis plusieurs siècles. Dès l'antiquité, la Grèce était constituée de plusieurs cités indépendantes les unes des autres. Ce sont des villes qui se dirigent de manière autonome sans former une seule nation, un seul Etat. La Grèce comme pays n'existait pas à l'époque. Ses villes, s'appellent des « cités-Etats » car elles se dirigent comme de petits Etats indépendants composés généralement d'une ville entourée de remparts et des terres qui l'entourent. Chaque cité possède sa propre organisation, ses propres lois, sa propre monnaie et sa propre armée. Les Grecs appellés leurs cités des POLIS qui signifie « cité ville » en grec.

Mais, la croissance des villes a été surtout accélérée avec le développement du capitalisme consécutif à la deuxième révolution industrielle du XIXème siècle. L'émergence de l'économie industrielle fait des villes, des centres de gestions, des entreprises de production, de financement, de transit, de service, ainsi que des centres de travaux industriels. Le développement de la ville s'accompagne de la diversité des activités avec une élimination progressivement de celles agricoles.

En France, dès les années 70, les pouvoirs publics prennent conscience des difficultés rencontrées dans certaines zones urbaines. Celles-ci, souvent

situées à la périphérie des grandes agglomérations présentent des signes de dégradation de pauvreté sociale et culturelle. On y trouve surtout des immeubles HLM (Habitats à Loyer Modéré) bâtis dans le cadre des grandes constructions de l'après-guerre.

En Afrique subsaharienne, la sécheresse de 1973 a mis à rude épreuve l'économie des pays notamment ceux du Sahel. Il s'y ajoute le choc pétrolier des années soixante-dix qui a perturbé toutes les stratégies de politiques économiques et sociales jusqu'ici mises en place. Au moment où la croissance économique a été faible, le croît démographique, quant à lui, est resté constant (Coundoul. A-A., 2021, pp. 37-38). C'est dans ce contexte de morosité socio-économique que la Banque mondiale et le FMI ont proposé des politiques dites « réalistes » communément appelées : Politiques d'Ajustement Structurel (PAS). Ces dernières ont comme conséquence la désarticulation de l'économie paysanne et par ricochet l'afflux massif des ruraux vers les grandes villes. Dès lors, la ville se place au centre des recherches de plusieurs disciplines.

### **3. Ambiguïté dans la définition de la ville**

La ville est un ensemble complexe multidimensionnelle et en perpétuelle mutation. Elle a fait l'objet de plusieurs définitions. Brunet affirme que la ville est une agglomération d'immeubles et de personnes de quelque importance qui, à l'origine, se distinguait de la campagne rythmée essentiellement par des activités agricoles. Cette définition s'apparente à celle de DERRIAU (1976), qui la définit comme étant une agglomération importante aménagée pour la vie collective et dont la plus grande partie de ses habitants vit d'activités non agricoles. Dans la même veine Paul Vidal de la Blache (Idem) notait que la différence qui sépare la ville du village ne réside pas seulement dans le poids démographique ou l'extension spatiale mais surtout dans une organisation sociale de plus grande envergure, un genre de vie davantage orienté vers la relation et moins dépendante de l'ancrage au sol.

Aujourd'hui, les villes se définissent plus par la spécialisation de leurs fonctions. Elles les cumulent et sont toutes à la fois centre de commandement économique, de décisions politiques, d'activités culturelles et touristiques. Plusieurs critères sont utilisés pour définir la ville, mais ils varient dans le temps et dans l'espace. La géographie urbaine s'appuie, pour l'essentiel, sur le triptyque espace, habitants et rôle des villes au sein de l'État. La ville, au sens du dictionnaire Petit Robert, (1993), est un : « *milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions et dont les*

*habitants travaillent, pour la plupart, à l'intérieur de l'agglomération, au commerce, à l'industrie, à l'administration ».*

Selon GARNIER Beaujeu (1997), la ville existe concrètement. Elle est le cadre d'exercice d'une fonction sociale, elle est l'élément fonctionnel d'un système économique, le cadre d'un pouvoir de décision et l'unité définie par la quotidienneté du marché du travail. Aujourd'hui, les échanges dans le cadre de la mondialisation passent à travers les grandes métropoles qui dictent leurs lois. La ville, au-delà de son rôle économique, est un centre politique à l'image de New York, Moscou, Genève, etc.

Par ailleurs, la nécessité de loger une population plus nombreuse et d'assurer les différentes fonctions urbaines font de la ville un ensemble de constructions spécifiques comportant des bâtiments fonctionnels, dont certains sont des monuments d'âge plus ou moins ancien, et des accumulations de maisons d'habitation plus ou moins serrées, élevées, permettant d'abriter de très fortes densités d'habitants par unité de surface. L'organisation morphologique de chaque ville, réside dans sa répartition de ses masses bâties (plan) et dans la localisation respective des quartiers et des édifices de destinations différentes (centre, périphéries, quartiers résidentiels, etc.) (Pierre. George., 1990). La densité d'occupation et l'agglomération témoignent d'un premier critère de démarcation avec la campagne environnante. Dans l'introduction de son ouvrage sur la ville, Max Weber (1991) exprime ses préoccupations d'usage en sciences sociales. Selon Weber la ville ne constitue pas en une ou plusieurs habitations implantées séparément, mais plutôt en un habitat concentré (au moins relativement), une localité. A présent, la représentation courante associée au mot « ville » dégage des caractéristiques purement quantitatives : la ville est une grande localité. Du point de vue sociologique, cela veut dire un rassemblement de maisons attenantes, en rangs serrés, qui forment une agglomération d'un seul tenant, tellement vaste que le groupement ordinaire et spécifique du voisinage, caractérisé par la connaissance personnelle et réciproque des habitants, y fait défaut.

Au-delà de cette conception socio-économique voire géographique, la ville se définit aussi selon les Etats. En France, on considère comme ville toute agglomération de plus de 2000 habitants (2000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune). En Autriche, le chiffre limite est de 5000 habitants, en Islande 300 habitants. A cet effet, il, est difficile de savoir les limites d'une agglomération : une maison située à 100 ou à 150 mètres de l'agglomération, doit-elle être exclue de cette dernière ?

Un regard profond de la diversité de ces définitions, montre toute la complexité du champ ville. L'élasticité du concept réside dans la réinterprétation selon les écoles, les structures, les Etats, etc.

### 3.1. *La ville au Sénégal*

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), considère comme ville, toute agglomération dont la population est supérieure à 10.000 habitants. Elle est réductrice car ne prend en compte que le seul critère démographique.

- La ville, selon le code des collectivités locales

Selon l'article 167 du code des Collectivités Locales (2013), une Ville peut être instituée, par décret, pour mutualiser les compétences de plusieurs communes qui présentent une homogénéité territoriale. Ce décret détermine le nom de la ville ensuite le chef-lieu et en fixe les limites qui sont celles des communes constitutives. Les compétences de la ville, ses ressources financières et ses rapports avec les communes qui la constituent sont déterminés dans le présent chapitre. Mieux, le même article dit que « La ville a le statut de commune ».

Dans la même dynamique l'article 73 du code stipule : « ne peut être constitué comme commune que les localités ayant un développement suffisant pour pouvoir disposer de ressources propres nécessaires à l'équilibre de leur budget. Aucune commune ne pourra être constituée si elle ne comprend pas une population groupée d'au moins 1000 habitants ».

- Pour l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT)

La définition de la ville selon l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire a eu plusieurs évolutions : En 1976 l'ANAT considérait comme ville tous les établissements humains de plus de 2500 habitants regroupés ou non en quartiers. Cette définition a été révisée en tenant compte de la répartition de la population active. Il faut que 50% de la population active soit occupée par des activités autres que primaires. Actuellement le seuil est fixé à 5000 habitants.

Toutes ces définitions connaissent des limites en fonction des réalités socio-culturelles du Sénégal. En effet, une ville comme Touba qui compte plus de 700.000 habitants, deuxième agglomération du Sénégal derrière Dakar, est toujours considérée administrativement comme un village tout en bénéficiant

d'un statut d'extraterritorialité<sup>1</sup> officiellement reconnu : l'usage du tabac, de l'alcool, des jeux de hasard, du football, du cinéma, etc. sont interdits dans la limite du statut particulier de ville religieuse. Il urge alors de repenser sur une définition plus globale qui prendrait en considération toutes les lignes directrices de la ville.

## Conclusion

La complexité du débat autour de la définition de la ville, résulte de sa dimension multifonctionnelle. La ville, en tant que centre d'affaires, monopolise l'essentiel des activités économiques, politiques et culturelles. Aujourd'hui, les sociologues, les anthropologues et praticiens s'intéressent à ce cadre de vie ouvrant ainsi la porte aux interprétations les plus complexes.

Si la ville existait depuis le moyen-âge chez les Grecs, son développement fulgurant a réellement commencé avec la révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'essor d'une société capitaliste, issue du développement de l'industrie, favorise l'émergence des centres de commandement qui accueillent la main d'œuvre des populations rurales. La forte croissance urbaine, se traduit par la bidonvilisation et la paupérisation d'une bonne frange de la population. La ville, se place au centre des études dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle au moment où, les chercheurs n'arrivèrent pas à s'accorder sur une définition consensuelle et/ou conventionnelle.

Par conséquent, la définition de la ville selon les pays répond parfois à des objectifs politiques, administratifs et stratégiques. Mais, en tout état de cause, les critères peuvent être classés en quatre (04) types que sont : Les critères quantitatifs, administratifs, socio-économiques et de peuplement. Ces différents critères ne s'excluent pas les uns, les autres, ils peuvent être combinés.

Au Sénégal, il n'existe pas une définition exacte de la ville qui englobe ces différents critères. Dans le code des collectivités territoriales de 2013, il existe cinq (05) typologies de villes au Sénégal, sans connaître les critères de choix de ces dernières : Donc, le code ne précise nullement les conditions d'admission au statut de ville.

Dans le cadre de la présente étude, la ville est une agglomération durable avec un centre ou lieu de décision, qui anime sa banlieue<sup>2</sup> et sa périphérie.

---

<sup>1</sup> Le titre foncier de Touba existe bel et bien. Immatriculé au nom de l'État colonial puis sénégalais sous le numéro 528, il englobe la grande mosquée et s'étend sur 400 ha autour. Il a été établi le 11 août 1930 sur réquisition du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F) et est conservé au Service des Domaines de Diourbel.

<sup>2</sup> La notion de banlieue a survécu à l'abolition des privilèges urbains, le thème de la « dépendance » expliquant cette filiation. L'explosion urbaine dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup>



Certes la fonction première de la ville, au sens géographique du terme, est d'animer et/ou « d'irriguer » son « hinterland » ; mais nécessite la mise en place de liaisons verticales avec un système de desserte facilitant l'interconnexion des différentes zones qui la composent.

### Références bibliographiques

- AGIER. M., (1999), *L'Invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas* » Paris, Éditions des Archives contemporaines, 176 p.
- BAILLY. A et al. (2011), « Repenser la ville » ? Géographie, Économie, Société, Vol 3, pp. 5-10.
- Bailly A. et Bourdeau-Lepage L., (2011), « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : vers une urbanisation durable en France », *Géographie, Économie et Société*, Vol.3, pp. 27-43.
- BEAUJEU-GARNIER, J. (1997), *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.
- BOURDEAU-LEPAGE. L., (2011), « REPENSER LA VILLE », *Géographie, économie, Société, Carin info*, 5-10 <http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011-1-page-5.htm>
- BRUNET, R. et al., (1993), *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, 508 pages
- COUNDOUL. A. A., (2021), *Urbanisation et vieillissement de la population à Dakar : Les citoyens du troisième âge dans les politiques de la ville. Cas des Communes de Fann Point E/Amitié, des Parcelles Assainies et de Sangalkam*, Thèse de Doctorat Université Cheikh Anta DIOP, 334 p.
- DERRUAU. M., (1976), *Géographie humaine*, Paris, éd Armand Colin, 381 pages.
- FERRA. R., (1990), *Ville : Paraitre, être à part*, Reclus, Paris
- LAVEDAN.P., (1936), *La géographie des villes*, Paris, Gallimard.
- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales du Sénégal.
- MAXIMY. R., (de). (1993), « La ville, enveloppe et produit des sociétés mutante », *Espace Géographique* n° 1, pp. 41-53.
- Michelin N., (2008), « Intervention autour des Nouveaux modes d'habiter : mixité, densité, qualité d'usage », 3e Conférence-débat dans le cadre de la convention gratte-ciel Nord, Villeurbanne, in BOURDEAU-LEPAGE. L., (2011), « REPENSER LA VILLE », *Géographie, économie, Société, Carin info*, 5-10

---

siècle a mis la banlieue à l'ordre du jour, la stabilisation des limites communales de la ville-centre établissant une coupure qui n'est pas seulement administrative. Mais, déjà un jugement de valeur se mêlait souvent à la pure description. Il constitue plus une catégorie sociologique qu'un concept géographique.

- MONTIGNY.G., (1992), *De la ville à l'urbanisation*, Paris, L'HARMATTAN.
- PIERRE. G., (1990), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 512 p.
- PITTE J-R., (1993), *Paris, histoire d'une ville*, Paris, Hachette,
- WEBER. M., (2014), *La ville*, Open Edition Journals, 280 p.
- VIDAL DE LA BLACHE P., (1917), « *Les grandes agglomérations humaines* », *Annales de géographies*, vol, XXVI, pp. 401-442.
- WEBER. M., (1921), *La ville*, Aubier, Paris.